

## Fiche : Savoir comparer des données exprimées en %

Un document statistique présente souvent plusieurs données, qu'il est pertinent de **comparer**.

Comparer deux données désigne le fait de les confronter ou les mettre en parallèle. Cette comparaison permet de déterminer **laquelle des deux à une plus grande valeur** (lorsque les données ne sont pas égales). Il faut alors l'expliciter, après ou avant avoir lu les deux données que l'on compare.

Exemple : La part de la population française âgée de moins de 20 ans **est plus élevée** que la part de la population française âgée de 75 ans ou plus. En effet, en 2017, d'après l'INSEE, 9% de la population française avait 75 ans ou plus tandis que 24,5% avait moins de 20 ans.

Mais, la comparaison permet aussi de **déterminer l'ampleur de la différence entre les deux données** (écart ou différence importante ou non).

Lorsque les deux données sont en pourcentage, **2 outils** permettent d'exprimer l'écart entre elles :

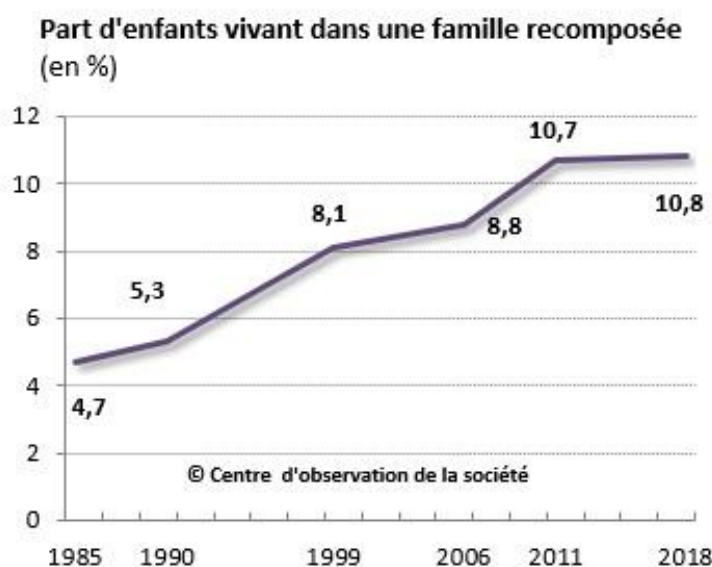
- **Calculer une différence en points de pourcentage** : il faut pour cela effectuer une différence (soustraction) entre la plus grande donnée et la plus faible.

Exemple : En 2017, d'après l'INSEE, 9% de la population française avait 75 ans ou plus tandis que 24,5% avait moins de 20 ans soit un écart de 15,5 points de pourcentage.

- **Calculer une proportion ou coefficient multiplicateur** : il faut pour cela diviser la plus grande valeur (ou valeur d'arrivée) par la plus petite (ou valeur de départ)

Exemple : En 2017, d'après l'INSEE, 9% de la population française avait 75 ans ou plus tandis que 24,5% avait moins de 20 ans soit presque 3 fois plus.

Mais alors, quel outil utiliser ? Il vaut mieux privilégier l'écart en points de pourcentage, qui est toujours pertinent pour comparer des données. Mais parfois, il est plus pertinent encore de calculer une proportion ou un coefficient multiplicateur : lorsque l'écart est grand (résultat supérieur à 2).



**Exemple : Comparer les données de 1985 et de 2018.**

La part d'enfants vivant dans une famille recomposée **a augmenté** en France entre 1985 et 2018 d'après l'INSEE et l'INED. En 1985, 4,7% des enfants vivaient dans une famille recomposée contre 10,8 % des enfants en 2018 soit plus de deux fois plus [ou soit un écart de 6,1 points de pourcentage].

Sources : Insee et Ined. Ces données sont des ordres de grandeur du fait de l'utilisation d'enquêtes différentes.